

Miele limitée

Rapport sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Ce rapport (le « Rapport ») a été préparé par Miele limitée (« nous », « notre », « nos ») conformément à l'article 11 de la *Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi ») et décrit les mesures que nous avons prises au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans notre entreprise.

Structure de l'entreprise

Nous sommes une filiale du groupe Miele (« Miele »), situé à Gütersloh, en Allemagne. Miele est une entreprise familiale indépendante depuis sa création en 1899 et s'engage de la même manière envers ses propriétaires, ses employés, ses clients, ses fournisseurs, l'environnement et l'entreprise. Nous distribuons les produits Miele au Canada.

L'entreprise se concentre sur la fabrication d'appareils électroménagers pour la cuisine, la buanderie et l'entretien des sols, ainsi que d'appareils à usage commercial et médical (« Miele Professional »). La vision stratégique est de devenir la marque la plus appréciée de l'industrie sur tous les marchés concernés.

Miele propose à ses clients des produits qui définissent les normes en matière de durabilité, de performance, de facilité d'utilisation, d'efficacité énergétique, de design et de service. Cela correspond à la devise « Immer Besser - Toujours mieux », que les fondateurs Carl Miele et Reinhard Zinkann ont imprimé sur leurs premières machines - et qui caractérise Miele jusqu'à aujourd'hui. L'entreprise se concentre exclusivement sur la marque Miele et son positionnement cohérent dans le segment haut de gamme. Miele est connu pour son approche et sa planification à long terme, la continuité des valeurs et des objectifs, les bonnes relations avec les clients et les fournisseurs, ainsi qu'une culture et une direction orientées vers les employés.

Chaîne d'approvisionnement

Nous comprenons l'importance d'une chaîne d'approvisionnement étendue et transparente et nous nous efforçons de veiller à ce que nos fournisseurs ne se livrent pas à des activités abusives, d'exploitation ou illégales. Notre fournisseur direct est Miele et nous comptons sur Miele pour garantir la conformité.

Miele attend de ses fournisseurs directs qu'ils respectent les normes environnementales et sociales. Miele participe au [Pacte mondial des Nations Unies](#) depuis 2004 et est membre de la [BME Compliance Initiative](#) depuis 2011, ce qui témoigne de son engagement global en faveur de pratiques commerciales conformes et durables au sein de l'entreprise et de sa chaîne d'approvisionnement.

Miele leur demande également d'exiger le même niveau de conformité de la part de leurs fournisseurs. Miele accorde une importance particulière aux aspects sociaux et attend de tous ses fournisseurs qu'ils respectent un certain nombre de critères sociaux fondés sur les exigences fondamentales de la norme SA 8000 (voir ci-dessous).

Miele supervise la sélection de nouveaux fournisseurs et l'examen des fournisseurs existants à l'aide d'un système complet de gestion de fournisseurs. Il s'agit non seulement d'examiner des aspects tels que la qualité, la capacité de livraison et le prix, mais aussi le respect des critères de durabilité exigés par Miele, y compris, bien sûr, l'interdiction du travail des enfants. À cette fin, le [code de conduite des fournisseurs de Miele](#) définit des exigences minimales contraignantes dans la relation commerciale du fournisseur avec Miele. Le respect des critères de durabilité écologiques, sociaux et économiques est

également demandé et vérifié à plusieurs reprises au cours des relations d'affaires. Un système complet de gestion des risques a été mis en place à cet effet.

Pour s'assurer que les normes environnementales sont respectées, l'évaluation des fournisseurs de Miele examine si un fournisseur a mis en place un système de gestion de l'environnement. L'évaluation de Miele examine également si le fournisseur utilise les ressources de manière durable et respecte les lois sur l'environnement et la protection du climat. Miele s'engage en permanence à veiller à ce que ses fournisseurs agissent de manière cohérente.

Politiques et contrôles

Nous reconnaissons qu'il existe un risque permanent de travail forcé et de travail des enfants dans tous les secteurs, industries et juridictions, en particulier en ce qui concerne l'approvisionnement en matières premières et la fabrication des produits. Par conséquent, Miele a mis en œuvre des mesures renforcées pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants. Les politiques de Miele peuvent être consultées sur son [site Web](#) et comprennent sa [déclaration sur les droits de l'homme](#) et ses [procédures de dénonciation](#).

Code de conduite

Tous nos employés sont soumis au code de conduite de Miele qui détaille nos politiques telles que la politique de diversité et d'égalité des chances et la politique en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

Recrutement

Nous interdisons les abus et la discrimination au sein de notre personnel et veillons à respecter toutes les lois et réglementations applicables et à effectuer les contrôles nécessaires pour prévenir l'esclavage moderne au sein de notre personnel.

Chez Miele, les principes d'égalité des chances et de respect s'appliquent à tous les employés, quels que soient leur nationalité, leur couleur de peau, leur sexe, leur religion, leur orientation sexuelle ou leur handicap physique.

La diversité enrichit notre entreprise et constitue un facteur concurrentiel important.

Audits et certifications

Lorsque Miele vérifie ses fournisseurs, elle examine non seulement des aspects tels que la qualité, la disponibilité et le prix, mais aussi le respect des critères de durabilité de Miele. Le respect des critères de durabilité environnementale, sociale et économique est contrôlé et vérifié à plusieurs reprises au cours d'une relation commerciale. Au début du processus de sélection, les fournisseurs potentiels doivent remplir une déclaration d'autoévaluation. Des audits de processus aléatoires sont effectués pour tous les fournisseurs qui fournissent des matériaux pour une gamme de produits.

Plusieurs membres du groupe Miele, et en particulier ceux impliqués dans la production, ont également reçu la certification SA 8000, une norme internationalement reconnue relative aux droits des employés qui exige des employeurs qu'ils ne s'engagent pas dans le travail forcé ou le travail des enfants, qu'ils ne le soutiennent pas et qu'ils mettent en place des politiques et des procédures appropriées en cette matière. Toutes les usines sont certifiées tous les trois ans et la conformité est vérifiée tous les six mois par un prestataire de services tiers.

Dans le cadre de la certification SA 8000, tous les employés des entreprises certifiées (ce qui inclut toutes les usines de production de Miele) suivent une formation annuelle qui comprend des informations relatives au travail forcé et au travail des enfants.

Nous ne soutenons pas le travail forcé et le travail des enfants et comprenons qu'il s'agit d'un risque permanent. Par conséquent, nous surveillons nos activités et nous nous efforçons d'améliorer notre culture et nos programmes pour démontrer notre engagement.

Remédiation

Nous n'avons pas identifié de cas de travail forcé ou de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement et n'avons donc pas pris de mesures pour y remédier. Si des cas de travail forcé ou de travail des enfants sont identifiés dans nos chaînes d'approvisionnement, nous prendrons les mesures nécessaires pour y remédier.

Le Rapport a été approuvé conformément au sous-paragraphe 11(4)(a) de la Loi par le conseil d'administration de Miele limitée.

En ma qualité d'administrateur de Miele limitée, et non à titre personnel, je fais cette attestation conformément aux exigences de la Loi.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les informations contenues dans le Rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le Rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.

Eric Bremermann, directeur

Le 7 avril 2026



J'ai l'autorité d'engager Miele limitée.